

Bonjour à tous,

La DMA se mobilise pour maintenir le lien pendant la crise sanitaire.

L'heure est plus que jamais à la solidarité

La Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, Sophie CLUZEL, a appelé solennellement tous nos concitoyens à faire preuve de solidarité entre eux et encore plus envers les familles qui comptent en leur sein une personne handicapée.

Prenez bien soin de vous et veillez sur vos proches.

Actualités du cadre bâti

- Tous les ERP sont fermés jusqu'à nouvel ordre, sauf ceux délivrant un service de première nécessité. Une **attestation de déplacement dérogatoire** est obligatoire. Des formats **accessibles** sont disponibles sur le [site de la DINUM](#).
- Le site handicap.gouv.fr rassemble de nombreuses informations relatives à la situation sanitaire actuelle pour les personnes handicapées, leur famille, les aidants et les professionnels médico-sociaux. N'hésitez pas à consulter notamment la [foire aux questions](#)
- L'**UNAPEI** a réalisé (avec l'aide d'associations et d'ESAT), pour les personnes en situation de handicap mental ou ayant des difficultés de compréhension, des **modèles d'attestations de déplacement dérogatoire et des consignes en FALC**, téléchargeables sur [son site internet](#).

Actualités des Transports : Réseaux de bus / cars, taxis ou voitures de transport avec chauffeur et TPMR

L' [Arrêté du 19 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020](#) portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 est applicable depuis sa parution le 20 mars, et jusqu'au 15 avril, sauf prorogation d'ici là.

Il définit les obligations :

Pour tout **opérateur de transport public collectif routier, guidé ou ferroviaire** de voyageurs :

- nettoyage désinfectant de chaque véhicule ou matériel roulant de transport public au moins une fois par jour,

- sauf impossibilité technique avérée, séparation du conducteur des voyageurs d'une distance au moins égale à un mètre et information des voyageurs.
- dans les véhicules routiers comportant plusieurs portes, montées et descentes par toute autre porte que la porte avant
- affichage à bord de chaque véhicule ou matériel roulant, des mesures d'hygiène et de distanciation sociale, dites « barrières », définies au niveau national
- vente à bord de titres de transport par un agent de l'entreprise suspendue

Sans préjudice de dispositions particulières relatives au transport de malades assis, pour le **transport de personnes en taxis ou voitures de transport avec chauffeur**,

- Aucun passager ne peut s'asseoir à côté du conducteur.
- La présence de plusieurs passagers est admise aux places arrières.
- Le véhicule est en permanence aéré.
- Les passagers doivent emporter tous leurs déchets.
- Le conducteur procède au nettoyage désinfectant du véhicule au moins une fois par jour.
- Le conducteur est autorisé à refuser l'accès du véhicule à une personne présentant des symptômes d'infection au covid-19.
- Ces **dispositions** sont également **applicables au transport adapté aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite** mentionné à l'[article L. 1111-5 du code des transports](#). »

Trucs et astuces

L'équipe de **MOBALIB**, start-up bordelaise qui a mis en ligne en juin dernier la première version d'un **réseau social et collaboratif** du handicap, [MobaLink](#), qui permet à toutes les personnes handicapées, leurs proches, aidants et sensibilisés de **s'entraider au quotidien**, vient de diffuser une **newsletter qui peut s'avérer fort utile à tout un chacun en ces temps difficiles**. L'équipe de la DMA la partage avec vous en pièce jointe.

Cela donnerait presque des (bonnes) idées.

Pourquoi ne pas **mettre en ligne les outils de médiation** que nos musées ont développés pour rendre la culture accessible à tous, **pour permettre des visites virtuelles** à nos enfants, ainsi qu'à leurs parents, et finalement tout un chacun, pendant le confinement ?

Pour les musées qui l'ont déjà fait, n'hésitez pas à le faire savoir.

Et toujours plus d'information sur www.accessibilite.gouv.fr

Délégation Ministérielle à l'Accessibilité

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Secrétariat Général

Grande Arche Paroi sud -- F92055 Paris -- La Défense cedex